GESTION DE PATRIMOINE

Fiscalité du divorce : répartir les revenus, liquider le régime et chiffrer les flux

La séparation produit des effets fiscaux immédiats que les époux découvrent souvent après coup. Imposition séparée en cours d'année, solidarité fiscale persistante, droit de partage sur le patrimoine commun et forme retenue pour la prestation compensatoire pèsent lourdement sur le résultat final. Cette journée s'adresse à des praticiens confirmés et traite l'année de la rupture, la liquidation du régime matrimonial et le traitement des prestations et pensions. Les sept heures reposent sur le chiffrage comparé de plusieurs solutions pour le débiteur et pour le créancier.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
1 jour — 7 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 1 088 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Avocats en droit de la famille, notaires et collaborateurs, conseillers en gestion de patrimoine, experts-comptables et médiateurs familiaux.

PRÉREQUIS
Maîtriser les régimes matrimoniaux et les règles de liquidation du patrimoine des époux.

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Répartir les revenus et les charges entre ex-époux pour l'année de la séparation
- Traiter le rattachement des enfants et ses effets sur le quotient familial
- Chiffrer le coût du partage du patrimoine commun
- Comparer le traitement fiscal des différentes formes de prestation compensatoire
- Identifier les situations ouvrant une demande de décharge de solidarité fiscale

03 Programme détaillé

M1 Conséquences fiscales de la séparation

- Gérer l'année de la rupture
- Passage de l'imposition commune à l'imposition séparée
- Répartition des revenus et des charges entre les ex-époux
- Rattachement des enfants et effet sur le quotient familial
- Solidarité fiscale et demandes de décharge
- Cas pratique : Répartition des revenus et des charges d'un couple séparé en cours d'année et calcul des impositions distinctes.

M2 Liquidation du régime matrimonial

- Partager sans créer de frottement
- Droit de partage et assiette retenue
- Traitement des soultes et des attributions préférentielles
- Plus-values immobilières lors du partage du logement familial
- Sort des parts de société et des biens professionnels
- Atelier : Chiffrage du coût fiscal du partage d'un patrimoine comprenant un immeuble et des parts sociales.

M3 Prestation compensatoire et pensions

- Choisir la forme du versement
- Régime fiscal de la prestation compensatoire versée en capital
- Traitement des versements échelonnés et des rentes
- Déduction et imposition des pensions alimentaires
- Incidences en matière de droits d'enregistrement
- Mise en situation : Comparaison du coût fiscal de deux formes de prestation compensatoire pour le débiteur et pour le créancier.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
• OPCO et plan de développement des compétences
• FAF et CFP
• France Travail
• Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 1 088 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 26/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr